

action 133

la lettre d'information d'Act Up-Paris
décembre 2015

éditorial Paris **VRAIMENT** sans sida

Il y a un an, avec 28 autres métropoles cosignataires d'une déclaration soutenue par l'ONUSIDA, la mairie de Paris s'engageait à œuvrer pour mettre fin à l'épidémie d'ici 2030 à Paris, en mettant en œuvre des moyens renforcés d'ici 2020. Des réunions se sont tenues depuis cet été pour énumérer les difficultés rencontrées par les acteurRICEs locauxLES de la lutte contre le sida, et les solutions envisagées.

Cette bonne volonté doit à présent trouver sa traduction pratique. Le mouvement doit continuer, et s'amplifier : le seul objectif défendable est aujourd'hui de mettre vraiment fin à l'épidémie à Paris.

En France en 2011, près d'unE séropositifVE suiviE à l'hôpital sur deux vivait dans l'agglomération parisienne. En 2009, près d'1 gay sur 5 fréquentant les établissements de convivialité parisiens était séropositif. Chaque année, près de 4 gays séronégatifs sur 100 fréquentant les mêmes établissements deviennent séropositifs.

En finir avec une épidémie vieille de plus de 30 ans passe nécessairement par une politique locale ambitieuse et volontaire au niveau de la ville de Paris, mais aussi de l'ensemble de la région Île-de-France.

« **Paris VRAIMENT sans sida** », ce n'est pas se contenter d'énumérer, aussi efficaces soient-elles, les actions existantes au service du dépistage ou de la prise en charge précoce de ceuxLLES qui ignorent aujourd'hui leur séropositivité, ni se contenter de plaider pour leur renforcement. Il nous faut à la fois inventer des stratégies et des actions originales d'incitation au dépistage, agir surtout là où nous ne sommes pas : par exemple, ouvrir sans attendre des centres de santé communautaires qui délivreront toute la palette des outils de prévention combinée (capotes, gels, dépistages, traitement d'urgence, traitement précoce, programme de PrEP), comme devraient le faire les centres gratuits d'information de dépistage et de diagnostic (CeGGID), et permettront la réalisation de tests de dépistage pour toutes les IST.

« **Paris VRAIMENT sans sida** », c'est ne jamais perdre de vue que le succès thérapeutique dépend des conditions de vie des malades, et qu'à l'inverse la précarité tue. Quand unE séropo sur cinq suiviE à l'hôpital en France fait état de privations alimentaires, et que plus de 10% d'entre euxLLES ne dispose pas de logement personnel, situation quasi généralisée pour les trans séropos, migrantes notamment, faire abstraction de la dimension sociale de l'épidémie, c'est se tirer une balle dans le pied. Difficultés d'accès à un logement, cherté de la vie parisienne au

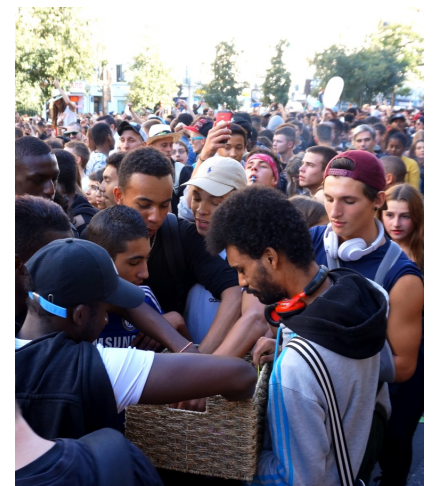
regard des minimas sociaux (Allocation adulte handicapé et RSA), lenteur de l'instruction des dossiers par la Maison départementale des personnes handicapées parisienne : autant de sujets qu'il est urgent de traiter pour mettre fin à l'épidémie.

« **Paris VRAIMENT sans sida** », c'est mettre fin à toutes les discriminations et stigmatisations des populations vulnérables face à l'épidémie, c'est ouvrir des salles de consommation à moindre risque partout où cela est nécessaire. Quand les dispositifs législatifs nationaux sont déjà un obstacle majeur à la lutte contre le sida parmi les travailleurSEs du sexe, il est inadmissible qu'une majorité de l'exécutif parisien soutienne une loi abolitionniste qui va les mettre davantage en danger.

« **Paris VRAIMENT sans sida** », enfin, c'est vouloir dépasser le strict cadre de l'agglomération parisienne. Nous, malades et/ou acteurRICEs de la lutte contre le sida, sommes confrontés chaque jour à des difficultés causées directement par les dispositifs légaux nationaux. Transphobie d'État qui enterre les trans dans la précarité, politiques migratoires racistes qui provoquent les contaminations des migrantEs sur le sol européen, immenses difficultés d'accès aux soins, au dépistage et à la prévention en milieu carcéral, menaces récurrentes sur le financement du Fonds Mondial : l'exécutif parisien, seul, ne peut nous permettre d'y répondre. La Mairie de Paris doit s'engager pleinement à nos côtés pour que l'ensemble de la classe politique prenne enfin en compte tous les impératifs de la lutte contre le sida.

Ce texte d'appel à la manifestation du 1^{er} décembre a été signé par Acceptess-t, Act Up-Paris, Act Up-Sud Ouest, Afrique Avenir, AIDES, Les Amis du Patchwork des Noms, ARCAT, ENIPSE, INFOS SIDA, Pari-T, Le Refuge - Délégation Paris IDF, R.T.L.E. (Red Trans Latina Europa), Sol En Si, Solidarité Sida, STRASS. **Il est soutenu par** SOS-Homophobie.

« *Les jeunes n'aiment pas les préservatifs* ». A la technoparade, 5000 préservatifs distribués en 45 minutes ! Photo : M.Z.



Prévention : il est urgent d'agir !

Lundi 23 novembre, l'InVS a présenté les statistiques épidémiologiques les plus récentes concernant le VIH et les IST. Le détail des résultats sera discuté dans le prochain numéro de ReactUp. Dire que les premiers constats que nous tirons ne nous apparaissent pas satisfaisants est plus qu'un euphémisme.

Avec 6600 découvertes d'infection par le VIH environ en 2014, la stabilité de la tendance depuis 2007 se poursuit encore, faute d'inflexion majeure de la politique de lutte contre le VIH.

Le nombre de découvertes chez les HSH continue même d'augmenter, se situant à environ 2800 : toujours plus haut, toujours plus fort, toujours plus de pédés séropos !

Les découvertes progressent chez les 18-24 ans, de plus de 150% chez les jeunes gays et bis depuis 2003. Remobiliser cette génération s'impose.

Le nombre d'IST recensées augmente également. HSH et/ou séropos constituent deux populations nettement concernées, en particulier pour les contaminations par la syphilis. Cette ampleur reflète peut-être pour partie des dépistages plus réguliers, mais cette hypothèse est bien incertaine.

Ces constats marquent l'échec des politiques de prévention actuellement menées.

Pire, nous ne pouvons que nous inquiéter de la stabilité du nombre de dépistages, signe probable de la saturation des dispositifs, notamment en Ile-de-France. Si les TROD semblent remplir leur rôle d'outil ciblé, ils restent marginaux, et ont vocation à rester complémentaires d'une offre de dépistage qui doit donc être renforcée !

La mise en place prochaine des CeGGID (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic), fusion des actuels CDAG (Centres de dépistage anonyme et gratuit) et des CIDDIST (Centres d'information, de dépistage et de diagnostic pour les IST), aux missions renforcées, sans augmenter leurs moyens financiers, est donc contradictoire avec une politique volontariste de renforcement du dépistage qui ne s'est pas encore concrétisée.

Le même jour, la prise de parole de Marisol Touraine à l'Assemblée nationale sur la PrEP concrétisait le calendrier de sa mise à disposition, et en confirmait la prise en charge à 100% par l'assurance-maladie dès 2016. La prise de Truvada à titre préventif ne constitue un moyen de prévention supplémentaire que pour certains publics, les plus exposés à l'épidémie, pour lesquels la balance bénéfique/risques a été jugée favorable. La PrEP sera mise à disposition à l'hôpital et dans les futurs CeGGID, aux dires de la ministre.

L'ensemble de ces annonces nous laisse donc l'impression bien amère que, faute de volonté et de moyens, tout va trop lentement.

Ne pas s'engager sur la seule ambition concrète défendable, celle d'aboutir aussi vite que possible à zéro contamination, ne pas avoir de vision stratégique et ne pas mettre les moyens qui s'imposent, c'est un calcul douteux qui fait le lit d'une épidémie meurtrière, inégalitaire, qui précarise, fragilise, isole, expose à d'autres infections.

Act Up-Paris exige :

- la gratuité des préservatifs internes et externes, l'amélioration de la qualité du matériel mis à la disposition des associations, et des campagnes massives de promotion des préservatifs comme moyen de prévention contre le VIH et les IST,

- plus de moyens pour le dépistage : plus de centres, ouverts plus souvent, plus longtemps, proposant de véritables check-ups de santé sexuelle,

- plus de moyens pour les hôpitaux et les Ceggid pour la mise en place des consultations PrEP qui leur incomberont dès 2016,

- plus de subventions aux associations réalisant des TROD, et la mise à disposition gratuite de ceux-ci pour les généralistes, autorisés à les réaliser mais contraints à les payer de leur poche.

- la baisse immédiate de la TVA et du prix des autotests,

- un ciblage spécifique des jeunes, notamment par une éducation à la prévention dans les collèges et les lycées qui ne recule pas devant les invectives des réactionnaires.

Autotests : enfin disponibles !

Ce dispositif qui a longtemps fait débat avant d'être unanimement promu en France comme un outil résolument nécessaire pour étendre l'offre de dépistage, est enfin disponible en France depuis le 15 septembre. Il sera, selon la volonté des pouvoirs publics, vendu par les pharmacies.

Après maints efforts pour que ce nouveau dispositif corresponde à l'idée défendue par les acteurs de la lutte contre le sida, les autotests VIH pourront être achetés sur les sites des pharmacies en ligne. En effet, le principal intérêt de ce nouveau moyen de dépistage étant d'approcher des personnes qui, pour des raisons de confidentialité, souhaitent préserver le plus possible leur anonymat, il était inconcevable de limiter la vente aux comptoirs des officines.

Il n'en demeure pas moins que l'usage de ce test place l'utilisateur face à lui-même. C'est la raison pour laquelle un important travail de recommandations des conditions et des outils d'accompagnement a été entrepris en amont de cette commercialisation.

Les autotests de dépistage du VIH commercialisés en France font l'objet d'une réglementation et d'un marquage CE qui garantit un standard de qualité et donc de fiabilité. Ce n'est pas nécessairement le cas d'autres produits vendus sur le net sur des sites étrangers dont la fiabilité est parfois douteuse.

Rappelons enfin que l'autotest VIH, contrairement aux tests réalisés par les laboratoires et surtout par les centres de dépistage anonymes et gratuits, est un dispositif payant et non remboursable. C'est la raison pour laquelle les associations de lutte contre le sida ont plaidé et obtenu la possibilité de les distribuer gratuitement, en les achetant à leur compte.

Don du sang : un arrêté signé du Vatican ?

Le nouvel arrêté relatif au don du sang émanerait-il du Vatican ? La promotion du concept d'abstinence (sur les 12 derniers mois pour tout rapport entre deux hommes dans le nouvel arrêté), l'approche par population à risque

et non par pratiques à risque peut nous le laisser penser, et interroger sur la place même des discours de prévention dans ce dispositif.

Au-delà, certaines annonces relèvent d'une stigmatisation des travailleurSEs du sexe et des usagèrEs de drogues manifeste et infondée.

Act Up-Paris exige une politique relative au don du sang fondée sur prise en compte de la protection des rapports sexuels, de la clarté dans les annonces sur la réévaluation du dispositif en fonction des remontées de données, et des moyens ambitieux pour favoriser l'accès à la prévention, à l'information et au dépistage. Pour nous, il doit être aussi facile de pouvoir trouver un point où se faire dépister que de trouver un point où donner son sang.

L'intégralité de notre analyse est à lire dans notre communiqué

<http://www.actupparis.org/spip.php?article5447>

Existrans : Les trans attendent une loi, le sida n'attend pas.

Act Up-Paris était présente le 17 octobre à l'Existrans, la marche des trans et intersexes et de celles et ceux qui les soutiennent. Les femmes trans représentent en France un des groupes sociaux les plus vulnérables face à l'épidémie de VIH/sida. La prévalence parmi elles équivaut à plusieurs dizaines de fois celle de la population générale, et s'élève à plus d'un tiers pour celles qui sont nées à l'étranger et ont exercé le travail du sexe. Les autres IST, elles aussi, se répandent. Et n'oublions pas que les hommes trans pédés et bisexuels sont menacés comme tous les hommes ayant des relations avec des hommes.

Ce sont avant tout les humiliations, stigmatisations, discriminations et violences qui nous visent qui expliquent notre vulnérabilité face à l'épidémie, en réduisant notre capacité à nous protéger. Exclusion du marché du travail, difficultés à trouver un logement, à poursuivre ses études, humiliations quotidiennes, violences récurrentes au sein des institutions médicales : autant d'obstacles qu'il nous faut abattre pour en finir avec une épidémie vieille de 35 ans.

Parmi ces obstacles, un relève de la loi, l'état-civil. Les gouvernements successifs ont reculé continuellement sur le sujet, pliant devant les mobilisations réactionnaires des intégristes, au mépris de nos vies.

Quelques parlementaires de gauche s'essayaient parfois au dépôt d'une proposition de loi. Aucune pour l'instant n'a répondu à la nécessité de déjudiciariser et de démedicaliser complètement la procédure de changement d'état-civil. La dernière en date, qui se prétend « démedicalisée et partiellement déjudiciarisée » est d'une rare hypocrisie : affirmer que c'est à nous de choisir si nous souhaitons ou non produire des documents médicaux, c'est faire fi de ce que, toujours soumisES à l'arbitraire d'un procureur ou d'un juge, il nous faudra anticiper ses attentes, même les plus réactionnaires, et continuer à produire de tels documents. Et que dire de la mention, brutale et misogyne, de l'adaptation de nos comportements au sexe revendiqué ? Est-ce à un député de nous dire à quoi ressemble une femme ?

Nos inquiétudes ne se limitent pas à l'état civil. Une carte d'identité n'est pas un talisman contre les humiliations, les discriminations et les violences, ni contre le virus. L'avenir

est sombre. Des mobilisations politiques explicitement transphobes ont pu se dérouler en bénéficiant de la complaisance du gouvernement, et sans rencontrer de réponse communautaire à la hauteur. La stigmatisation des étrangèrEs, et notamment des travailleuses du sexe, s'amplifie, alors même que parmi nous, nombreuses sont celles qui ont migré pour fuir les persécutions ou accéder à des soins nécessaires. Le financement de notre système de santé est remis en cause, quand nos communautés en dépendent largement pour l'accès aux modifications physiques, et que l'épidémie de sida nous concerne toujours autant.

Nos inquiétudes sont multiples, car les dangers qui nous guettent le sont. C'est contre eux qu'il faut nous organiser, en nous gardant des concurrences intra-communautaires qui nous traversent et nous isolent les unEs des autres. Contre ces dangers, nous devons nous dépasser : contre l'exclusion économique, contre les menaces qui pèsent sur le système de santé public, contre les violences qui nous frappent, contre l'épidémie, nous ne pouvons rester seulEs.

Pré-bilan de la perm' droits sociaux 2015 : le sida fait toujours des ravages !

Au 24 novembre, 80 personnes ont été rencontrées sur l'année, dont 51 nouveaux usagers qui nous ont sollicité pour la première fois, chiffre en hausse par rapport à 2014.

La moitié des nouveaux malades qui viennent à la Permanence ont plus de 50 ans.

Le logement reste le premier sujet abordé. 9 personnes ont d'ores et déjà été relogées cette année. Les demandes viennent de SDF ou de locataires du parc privé confrontés à la cherté des loyers voire expulsés. Quand l'accès au parc social est long et difficile, se soigner devient secondaire. Que répondre aux personnes au revenu de solidarité active dont les revenus sont inférieurs au minimum de 800€ par mois donnant accès au parc social ?

Autre point abordé, les problèmes liés aux Maisons départementales des personnes âgées (MDPH) et à l'Allocation adulte handicapé (AAH). À l'incomplétude des certificats médicaux nécessaires s'ajoutent des délais toujours de traitement des dossiers par les MDPH anormalement longs, faute de moyens financiers et humains, jusqu'à 10 mois contre 4 règlementaires !

La situation des séropositifs que nous suivons s'est encore dégradée cette année. Des cas aberrants ont été observés : cette année aura été marquée par le cas de Marc Sudret, un détonateur pour beaucoup qui pensaient paisiblement que le sida c'est fini. Nous continuons de suivre de près ce dossier qui sera prochainement entendu par le Tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI) de Toulouse.

Plus que jamais, face aux difficultés actuelles et aux conséquences de la précarité, l'action de la Permanence Droits sociaux semble indispensable, qu'il s'agisse de logement, d'obtention d'allocations telles que l'AAH, ou de lutte contre les discriminations.

Celle-ci reçoit tous les mercredis de 13h à 17h au local gratuitement et sans rendez-vous !

Depuis action 132 (parution en septembre 2015)

8 sept. – 13 oct. : cycle de réunions Paris sans sida
17 septembre : Audience d'examen du plan de redressement de l'association, validé par jugement en date du 1^{er} octobre
23 septembre : Journée internationale de la bisexualité
8 octobre : RéPI 98 « Travail du sexe et VIH »
17 octobre : Existrans
20 novembre : TDOR
25 novembre : journée de lutte contre les violences faites aux femmes
1^{er} décembre : journée mondiale de lutte contre le sida

RéPI 98 : du racolage passif à la pénalisation des clients, des contaminations politiques ?

Le 8 octobre dernier, avant la discussion en séance au Sénat de la proposition de loi portant les mesures d'abrogation du délit de racolage passif remplacé par la pénalisation des clients, Act Up-Paris a organisé une RéPI sur le thème « Travail du sexe et VIH ». A travers 4 interventions (Françoise Gil, Flo Arnould, Anaenza Maresca et Tim Leicester), la réunion a rappelé sous quelles formes la stigmatisation, la précarisation des travailleuses du sexe pouvait exposer au VIH. C'est ce constat qui fonde notre position, partagée par nombre d'associations de lutte contre le sida, et par les premières

D'ici action 134 (parution en avril 2016)

2 décembre : projection « Vivant ! » à l'Entrepôt (Paris 14^{ème})
10 décembre : RéPI 99 « Sexe, drogue et VIH »
15 décembre : Audience de contestation des créances
8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes
Mars : 100^{ème} RéPI de l'association
Avril : printemps des associations

concernées. Si le Sénat a détricoté le dispositif issu de la première lecture à l'Assemblée, et maintenu un statu quo condamnable, l'examen de la loi à l'Assemblée sera l'occasion de voir la pénalisation de clients être réintroduite dans les débats, nous appelant à nouveau à la vigilance et à la mobilisation !

Compte-rendu en ligne à l'adresse <http://public.weconext.eu/actup-paris/2015-10-08/index.html>

Journée internationale de la bisexualité : une marche contre l'invisibilisation et la biphobie

Act Up-Paris a participé à la (première) marche organisée le 23 septembre à l'occasion de la journée internationale de la bisexualité. Pour lutter contre l'invisibilisation et la biphobie, elle a également soutenu l'enquête sur la bisexualité dont les résultats ont été rendus publics sous la forme d'une brochure disponible au local et auprès des associations partenaires (Bi'Cause, SOS-Homophobie, le MAG Jeunes LGBT), et annoncés médiatiquement par

une tribune parue sur le site internet du Huffington Post français (http://www.huffingtonpost.fr/lea-m/journee-bisexualite_b_8181022.html)

Elle souligne l'importance de prendre en compte les spécificités de la biphobie, dont une des composantes est liée aux représentations sur les pratiques sexuelles, et qui peut elle-même exposer à des contaminations.

Situation de l'association : le pari de la poursuite de l'activité d'Act Up-Paris validé par le TGI !

Lors de l'audience du 17 septembre dernier, le TGI de Paris a examiné le plan de continuation de l'activité déposé par l'association. Celui-ci est entré en vigueur le 1^{er} octobre et marque donc la réussite des efforts entrepris pour passer outre les difficultés accumulées ces dernières années. A l'issue de l'audience du 15 décembre portant sur la contestation de certaines des créances

enregistrées, la situation aura été clarifiée sur l'ensemble des contraintes issues de la procédure de redressement judiciaire. Ceci permet d'envisager avec moins d'incertitudes la poursuite de notre combat pour éviter de nouvelles contaminations et pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH, en étudiant de nouveaux projets !

Act Up-Paris est un groupe de lutte contre le sida. Rejoignez-nous !

Nos réunions ont lieu le jeudi à 19 h 30 au local d'Act Up-Paris, 8 rue des Dunes 75019 Paris (métro Belleville ou Buttes-Chaumont).

Elles sont ouvertes à touTEs les sympathisantEs d'Act Up-Paris ! Réunions publiques d'information une fois par trimestre.

Action, la lettre d'information d'Act Up-Paris • Directeur de publication : Mikaël Zenouda • Ce journal est réalisé par les militantEs d'Act Up-Paris. Il ne peut être vendu. La reproduction des articles est autorisée à condition d'en citer la source : Action, la lettre d'information d'Act Up-Paris.

CC BY-NC-ND 3.0 • ISSN 1158-2197. Dépôt légal à parution. CCPAP 0613 H 89461.

Consultez nos médias www.actupparis.org / www.reactup.fr / facebook « Act Up-Paris » / twitter @actupparis